



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Birmanie

Question écrite n° 40659

Texte de la question

Mme Segolene Royal appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Birmanie. Dans les derniers jours du mois de mai, pres de 250 membres de la Ligue nationale pour la démocratie étaient arrêtés par la junte au pouvoir, pour les empêcher de participer à un rassemblement au domicile d'Aung San Suu Kyi, dirigeante de l'opposition. Cette réunion des représentants du peuple démocratiquement élus lors de l'élection de 1990, dont le résultat ne fut jamais reconnu par les militaires, n'a donc pas été possible. Depuis plusieurs mois, les déplacements de population se multiplient, tandis que le gouvernement, pour attirer les investissements étrangers, construit des routes à grand renfort de main-d'œuvre soumise aux travaux forcés. Mme Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix, choisie par le peuple birman, demeure en liberté surveillée. Elle lui demande donc ce que compte faire le gouvernement français tant au niveau diplomatique qu'auprès des entreprises françaises qui investissent sur place pour permettre, d'une part, la tenue dans les meilleurs délais et de bonnes conditions de la réunion des élus de la Ligue nationale de la démocratie, et pour exiger, d'autre part, le départ de la junte au pouvoir et l'établissement de la démocratie.

Texte de la réponse

La situation des droits de l'homme en Birmanie est une préoccupation constante de l'Union européenne, qui est à l'origine des résolutions régulièrement adoptées à Genève dans le cadre de la commission des droits de l'homme et, à New York, dans le cadre de la troisième commission de l'assemblée générale des Nations Unies. Par ailleurs, la France suit avec une attention particulière les évolutions récentes de la situation intérieure en Birmanie. Elle a ainsi effectué deux déclarations à titre national, en mai et juin derniers, pour marquer sa préoccupation à l'égard des arrestations de membres de la Ligue nationale pour la démocratie et pour appeler à l'instauration d'un véritable dialogue, seul susceptible d'engager le pays dans la voie de la réconciliation nationale. Lors du conseil « affaires générales » du 15 juillet dernier, l'Union européenne a souligné son inquiétude quant à la détérioration de la situation politique en Birmanie. Un appel a été lancé au SLORC pour restaurer sans délai la démocratie et respecter les droits de l'homme. Les instances du conseil ont par ailleurs été chargées de suivre de près les développements de la situation en Birmanie et d'examiner les mesures qui pourraient être envisagées avec d'autres pays. À cet égard, et comme l'avait à plusieurs reprises demandé la France, l'Union européenne a mis à profit les réunions de l'ASEAN qui se sont tenues à Jakarta en juillet dernier, pour évoquer la situation en Birmanie. La présidence a ainsi fait part des préoccupations de l'Union tant aux membres de l'ASEAN, qu'au ministre des affaires étrangères birman. La France ne manquera pas de continuer à suivre avec une grande vigilance les développements de la situation en Birmanie et de se tenir en étroite concertation sur ce dossier avec ses partenaires européens, tant dans les enceintes communautaires que dans les instances internationales appropriées (commission des droits de l'homme, Conférence internationale du travail...).

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40659

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3473

Réponse publiée le : 19 août 1996, page 4503